

Le portrait et la figure

I. Portrait et figure : essai de définition

Un portrait est la représentation d'une personne, représentée de telle sorte qu'elle soit identifiable. Le petit Larousse définit ce mot issu du vieux français *pourtraire* – dessiner - comme étant « *L'image donnée d'une personne par la peinture, le dessin, la sculpture ou la photographie* » ou encore la « *description orale ou écrite de quelqu'un* ».

Le genre du portrait révèle l'évolution de la représentation humaine tout en étant un témoin très précis des sociétés (modes, classes sociales...) bien qu'il fut toutefois longtemps limité à la représentation des grands de ce monde.

Le portrait résulte des rapports entre imitation, imagination et représentation des conventions sociales, qui varient selon les époques, les artistes et les commanditaires.

La figure, quant à elle, est la représentation d'un personnage historique ou religieux (personnage biblique, saint, héros...) qui a disparu depuis longtemps, ou bien celle d'une muse ou d'une qualité morale (la Renommée, la Vertu, la Curiosité...). Elle peut également personnifier un métier, voire une catégorie sociale (servante, mendiant, paysan, etc...). La figure est donc souvent au service de l'allégorie.

Dans ce cas, même s'il utilise les services d'un modèle pour peindre une figure de manière réaliste, l'artiste est libre de toute contrainte de ressemblance avec une personne existante, ce qui lui permet de faire appel à l'imaginaire et de donner une interprétation personnelle du personnage représenté.

II. Le portrait peint : typologie

La typologie du portrait varie selon des choix qui peuvent être ceux du commanditaire ou ceux de l'artiste lui-même. Lorsque ces choix viennent du commanditaire, les finalités d'ordre social prédominent généralement et reflètent les préoccupations prioritaires de celui-ci :

- portrait d'apparat et officiel,
- portrait de souvenir personnel,

L'artiste doit alors utiliser les techniques les plus adaptées au type de portrait souhaité en agissant sur :

- la composition,
- le cadrage,
- le point de vue
- la palette de couleurs
- le rapport entre le fond et le modèle...

La forme du portrait est également liée au cadrage et à la position du modèle :

- portrait en pied
- portrait en buste
- portrait à mi-corps
- tête seule
- de profil
- de face
- de trois-quart

III. Un cas particulier : le portrait d'apparat

Ce type de portrait connut un essor exceptionnel durant le Grand Siècle, sous le règne de Louis XIV dont il devint un outil de propagande privilégié. Outre un format aux dimensions imposantes, le portrait d'apparat bénéficie d'une composition complexe où la théâtralité du décor et de la pose exclue toute spontanéité du modèle.

Le fond comporte fréquemment des éléments d'architecture à l'Antique aux dimensions imposantes aptes à évoquer l'intérieur d'un palais. Le personnage central est généralement placé devant d'immenses tentures de velours drapé formant un dais et retombant jusqu'au sol. S'il est représenté à l'extérieur dans son environnement familial, il se tient le plus souvent sur une terrasse adossée à un parc planté d'arbres centenaires. Au contraire, s'il s'agit de représenter un prince menant ses armées, le fond laissera entrevoir un champ de bataille lié au souvenir d'une victoire.

De nombreux accessoires sont dispersés sur le lieu, ce qui permet de renforcer l'effet de luxe et de donner du volume à la composition en creusant l'espace. Par ailleurs, ces objets sont généralement chargés de valeur symbolique quand ils ne sont pas de véritables attributs permettant d'identifier clairement le personnage qui fait l'objet du portrait. Les vêtements eux-mêmes sont alors des éléments déterminants dans cette fonction d'identification. Ainsi Louis XIV en majesté est-il toujours accompagné des attributs de la royauté et du pouvoir absolu : manteau de velours bleu profond semé de lys d'or et doublé d'hermine, sceptre d'or dans la main droite, épée incrustée de pierres au côté gauche et grand collier de l'Ordre du Saint-Esprit sur la poitrine. À ses côtés, la main de Justice et la couronne reposent sur un coussin bleu fleurdelisé. Le rideau drapé du fond est alors de pourpre, symbole du pouvoir royal. L'effet de richesse et de foisonnement est renforcé par les textures et les matières luxueuses associées à ces éléments de décors et aux attributs du pouvoir qui sont rendus avec virtuosité par de nombreux artistes du XVIIe et du XVIIIe siècle.

La représentation d'un **personnage en pied** permet de donner tout son sens au portrait d'apparat. **Le format** aux dimensions généreuses laisse toute latitude au peintre de concevoir une composition complexe où se mêlent les attributs, les éléments de décor, voire des personnages complémentaires et des animaux, dont la fonction est de permettre l'expression de la puissance et de la gloire du personnage central.

Dossier thématique : Les différents « genres » de peinture

Un point de vue en légère contre-plongée allonge la silhouette et renforce l'idée de puissance et d'autorité. La position de trois-quart permet de placer le buste en légère rotation accompagnée de mouvement de bras qui introduisent un peu de dynamisme et de vivacité.

Cependant, ce type de portrait très officiel et codifié ne laisse que très peu de place à la spontanéité et à l'expression de l'individu.